



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi onze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Christophe SARRE, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 23

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 5 mai 2026

**Présents** :

Christophe SARRE – Laetitia MAZINGUE – Frédéric BARBIER – Francis RODRIGUES – Marion COULOMB – Frédéric DELPY – Robert FENNINGER – Jocelyn LANGER – Paul DOS SANTOS – Nathalie TRUMEAU – Jean-Luc INDIENNA – Catherine DEPONT – Nicolas DUBREUIL – Philippe RINGUET – Linda LOISEL – Chahrazede BENKOU-NAVARRO – Jean-Louis FERRIER – Ouidad ESSABI ABOUCHDAK

**Absents excusés** : Caroline ORSAT LE FLOCH – Kawther EL MAADANI – Stéphanie HOUDAS

**Absents** : Maëlys ROUX – Michel MIREUX

**Pouvoirs** :

Caroline ORSAT LE FLOCH a donné pouvoir à Christophe SARRE

Kawther EL MAADANI a donné pouvoir à Marion COULOMB

Stéphanie HOUDAS a donné pouvoir à Robert FENNINGER

**Secrétaire de séance** : Nicolas DUBREUIL

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Pouvoirs :	3
Ont voté :	
Pour	Prend acte
Contre	
Abstention	

**66/26 – ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2027**

Monsieur le maire indique qu'en application de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée et du code de Procédure Pénale, il revient au Conseil municipal la charge de tirer au sort les personnes susceptibles de siéger, en qualité de juré, aux Assises du département du Loiret pour l'année 2027.

Pour 2027, le Conseil municipal de Semoy doit tirer au sort 9 membres selon l'arrêté de la Préfète du Loiret en date du 30 avril 2026. Le tirage est effectué à partir de la liste générale des électeurs de la commune.

**Après déroulement de la procédure de tirage au sort,**

**Vu la loi n°78-788 du 28 juillet 1978,**

**Vu le code de la Procédure pénale, notamment l'article 261,**

**Vu l'arrêté de la Préfète du Loiret en date du 30 avril 2026 déterminant le nombre de jurés du département pour l'année 2027,**

**Le Conseil municipal :**

- **PREND ACTE** du tirage au sort de la liste préparatoire communale réalisé par les services communaux conformément aux directives fixées par la loi et les instructions des services de l'Etat.

Ont été tirés au sort :

1. N° : 685
2. N° : 448
3. N° : 191
4. N° : 40
5. N° : 464
6. N° : 1879
7. N° : 2368
8. N° : 846
9. N° : 1936

Fait à Semoy, le 11 mai 2026

Le président de séance,  
Christophe SARRE  
Maire



Le secrétaire de séance,  
Nicolas DUBREUIL  
Conseiller municipal



Transmission au contrôle de légalité le : **18 MAI 2026**

Publication numérique le : **18 MAI 2026**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification